



Communauté de communes Jura Nord,
1, Chemin du Tissage,
39700 Dampierre,
03 84 71 12 17
communication@jura-nord.com

Communiqué de presse

Sermange / Culture

Six nouveaux vitraux uniques pour l'église de Sermange, créés par le MOF Philippe Tatre

Les six nouveaux vitraux de l'église de Sermange ont été inaugurés le 21 mai dernier. Une création unique et originale du maître-verrier jurassien Philippe Tatre, Meilleur Ouvrier de France.

L'église de Saint-Etienne de Sermange fut construite une première fois en 1100, puis reconstruite en 1690. Après une rénovation en 1984 du clocher et de la toiture, la commune de Sermange a souhaité valoriser ce patrimoine bâti et religieux en lui offrant de nouveaux vitraux dignes de son nom, qui redonnent désormais au lieu tout son éclat. « *Nous tournons aujourd'hui une page de l'Histoire avec le remplacement des vitraux. Ils dataient de 1840 et la qualité du plomb ne tenait plus dans le temps, se gondolant et faisait éclater les vitraux un à un*, explique Michel Benessiano, maire de Sermange. *Des habitants se sont manifestés pour nous aider dans nos démarches et nos projets, en créant notamment une Fondation de l'église, afin de récolter des fonds. Nous les en remercions vivement.* »

Hiatus entre hier et aujourd'hui

Les six nouveaux vitraux ont été imaginés et créés par Philippe Tatre, qui est devenu un des Meilleurs Ouvriers de France dans la catégorie Vitraux d'art en 2015. Fidèle à sa démarche artistique, le maître-verrier de Rye s'est d'abord imprégné de l'histoire des lieux, avant de proposer une maquette qui a été immédiatement retenue par l'équipe municipale. Tout en conservant l'esprit des anciens vitraux, il a su apporter une vision moderne et actuelle à ses créations. « *Malgré la vétusté des anciens vitraux, on pouvait encore apercevoir dans les deux parties du transept une grande croix rouge au nord, et une grande croix jaune au sud. Dans la nef, les vitraux étaient plus simples, avec peu de couleurs*, explique Philippe Tatre. *Ces vitraux étaient le reflet de la volonté des Sermangeois de l'époque. J'ai donc souhaité*

conserver cette idée d'humilité, souhait qui avait également été évoqué par le maire de Sermange et les habitants. »

Le maître-verrier a ainsi proposé de créer une croix, mais sur les six vitraux, et non plus seulement sur le transept, en utilisant toutes les nuances de vert dont il dispose à son atelier. *« L'église de Sermange est un lieu où le culte est encore pratiqué. L'idée fut donc d'utiliser beaucoup de couleurs pour représenter tous les êtres, puisque le Christ est mort pour tous les Hommes, poursuit Philippe Tatre. Pour mettre en scène cela, j'ai utilisé du verre blanc dépoli, couleur symbole de pureté, de sorte qu'un voile blanc entoure l'église et fasse ressortir davantage la grande croix du fond. Les verres utilisés sont eux transparents afin que les rayons de lumière et les croix des vitraux s'inscrivent au sol. »*



Ce chantier, dont le coût total s'élève à 17 500 euros, a été rendu possible grâce aux divers soutiens financiers dont la mairie a bénéficié : 3200 euros de subventions d'Etat, 2000 euros des réserves parlementaires, 950 euros de la communauté de communes Jura Nord, et 500 euros de La paroisse de Sainte-Marie des Anges.

L'inauguration officielle le 21 mai dernier s'est conclue par un « divin » concert de la chorale sermangeoise l'Echo de la Serre.

A noter qu'en 2018, la commune envisage la réfection de la Fontaine aux quatre colonnes, classée au titre des Monuments historiques.

